La Citadelle de Cambrai

Les Citadelles. — Nous avons vu que la *fortification bastionnée* était apparue en Italie dans les dernières années du XV^e^ siècle et que ses monuments avaient rapidement couvert toute l'Europe.

Un demi-siècle plus tard apparaissent les *Citadelles* construites suivant le système qui venait d'être créé.

Jusqu'alors, nos villes possédaient quelquefois d'anciens châteaux qui leur servaient de *réduit*, comme à Cambrai celui de Selles. Mais, ces fortifications anciennes avaient perdu toute valeur militaire depuis l'apparition du canon.

La construction de citadelles nouvelles, sur un terrain dégagé de constructions, permettait de mettre en œuvre la technique qui venait d'apparaître.

C'était une solution coûteuse, mais elle s'imposa quelquefois pour améliorer les enceintes des villes, là ou celles-ci avaient été construites maladroitement, ce qui empêchait de les améliorer.

Toutefois certaines citadelles ont répondu à un besoin spécial.

C'est ainsi qu'à *Valenciennes*, le comte de Noircarmes qui construisit la citadelle en 1570, avait surtout en vue de tenir sous ses canons, une ville qui s'était révoltée plusieurs fois contre les Espagnols. Les bourgeois de Valenciennes l'avaient si bien compris, qu'au cours d'une révolte ultérieure, leur premier soin fut de mettre la citadelle hors d'état de remplir son rôle.

C'est une raison du même genre qui décida Charles Quint à construire la citadelle de Cambrai.

Avant d'aller plus loin, voyons à quelles conditions doit répondre une telle fortification.

Une citadelle doit servir de *réduit* en recueillant la garnison de la ville après la reddition de celle-ci.

Aussi, ménage-t-on une plaine ou esplanade entre les chemins couverts des citadelles et les maisons de la ville, afin que les tirailleurs ennemis ne puissent pas incommoder la citadelle en se tenant sur les toits, ou aux étages supérieurs de ces maisons.

Vers la ville, les fronts des citadelles peuvent être moins forts, puisqu'ils ont pour unique objet de résister aux troupes qui auraient pénétré dans la place ; ou à la bourgeoisie, quand elle fait cause commune avec l'ennemi.

Les citadelles sont avantageuses dans la défense des places à grand développement, qui exigent des garnisons importantes que l'on ne peut pas toujours leur donner, sans affaiblir les armées de campagne.

Après la reddition d'une ville, la garnison réunie dans la citadelle, se défend et peut attendre des secours venant de l'extérieur, c'est pour celà qu'on la munit d'une *porte de secours*, établie sur un front dirigé vers la campagne.

L'histoire de Cambrai montre les services que rendit une telle porte notamment en 1649 et 1657.

Le lieutenant Brialmont, du génie belge (1), a donné en 1850 dans un *précis d'art militaire*, les conditions ci-après que doivent remplir les citadelles :

1° L'attaque d'une citadelle doit exiger plus de temps que celle de la place (sinon l'assiégeant s'attachera de préférence à la citadelle pour obtenir par un seul siège, ce qui lui en coûterait deux, s'il attaquait d'abord la ville).

2° Elle doit pouvoir contenir les trois quarts de la garnison (l'autre quart est censé avoir péri au cours du siège de la ville).

(1) Henri-Alexis BRIALMONT, 1824-1903, qui fit autorité dans l'art de la fortification moderne, a été un des promoteurs de la construction des forts en béton avec tourelles cuirassées. Ses procédés ont été exposés dans la *Fortification du temps présent*, ouvrage considérable. Il a doté la Belgique et Bucarest de forts remarquables. Il est mort général.

3° Même après la reddition de la place, elle doit conserver des communications avec la campagne.

4° Ses ouvrages doivent être indépendants de ceux de la place, ou, en d'autres termes, conserver toute leur importance après la reddition de la ville.

5° Elle doit posséder un nombre suffisant de locaux à l'abri de la bombe pour garantir la troupe, les vivres, les munitions et le matériel nécessaire à la défense.

Remarquons enfin qu'une citadelle demande une garnison moins importante que celle d'une ville ; qu'elle soustrait le soldat au contact de la bourgeoisie en le plaçant exclusivement sous l'action de ses chefs naturels, et qu'enfin, sa construction coûte moins cher que la fortification d'une grande ville.

Nous verrons que la citadelle de Cambrai répondait parfaitement à toutes les conditions ci-dessus..

Circonstances dans lesquelles la Citadelle de Cambrai fut construite (1)

Cambrai, placé entre le Royaume de France et l'Empire, mais rattaché à ce dernier, avait obtenu des lettres de neutralité de l'Emperur en 1527.

Les rois de France voyaient alors avec dépit nos riches provinces du nord, longtemps françaises, leur échapper. Louis XI avait tenté de s'en emparer en 1477 à la mort de Charles le Téméraire.

(1) Notre étude de la citadelle était terminée quand nous avons eu connaissance d'un travail de M. de Cardevacque sur cette forteresse, paru dans le bulletin de la Société d'Emulation de Cambrai en 1879.

Ce travail méritait bien la haute récompense décernée par cette société, car il est très complet au point de vue historique.

La partie fortification se réduit à la reproduction intégrale d'un des nombreux rapports d'officiers du génie que nous avons eus en mains, rapport qui remontait au début du XIX° siècle.

Nous conseillons à nos lecteurs de prendre connaissance du travail de M. de Cardevacque, dont notre étude, qui renferme des renseignements inédits, servira de complément.

Après lui, François Ier avait entrepris des courses fréquentes à travers le Hainaut et le Cambrésis. En 1521 il s'était avancé jusqu'à Tournai, ce qui avait décidé Charles Quint à fortifier ses villes frontières : Valenciennes dès 1527, Le Quesnoy dès 1528, Bouchain dès 1532.

Mais les incursions ne cessaient plus et mettaient le Cambrésis dans un état continuel d'alerte, malgré qu'en 1542 la ville et le Cambrésis eussent obtenu des lettres de neutralité des rois de France.

Les habitants avaient à cette époque refusé d'admettre des troupes impériales, mais n'avaient pu s'opposer au passage, dans le Cambrésis, des troupes françaises du chevalier de Langey, capitaine au service du roi, venu ravitailler Landrecies attaqué par les troupes impériales. Le siège qui durait depuis six mois, fut levé le 31 octobre 1543 et Charles Quint furieux et humilié de son échec, se dirigea vers Cambrai, où il arriva le 10 novembre, avec toute son armée.

Quelques années auparavant, le 20 janvier 1540, l'empereur était venu à Cambrai où il avait été reçu avec une pompe extraordinaire.

Cette fois l'Empereur venait avec l'intention de faire payer cher aux Cambrésiens leur violation de neutralité.

Il fut reçu par le docteur Ballicq, doyen de Notre-Dame, qui lui présenta les excuses des bourgeois avec une telle éloquence, que l'empereur quelque peu apaisé lui dit : « Tu est un laid homme, mais tu as un beau parler. » La cause des Cambrésiens était presque gagnée, toutefois, les bourgeois furent condamnés à payer 100.000 florins qui seraient employés à bâtir une citadelle pour défendre la ville à l'avenir contre les incursions des Français.

Au point de vue défensif, cette décision était soutenable car les fortifications de Cambrai étaient alors sans grande valeur et les remparts présentaient des brèches de tous côtés. Mais en réalité ce n'était qu'un prétexte. Charles

Quint voulait mettre la main sur Cambrai, au mépris des traités, et en prendre possession d'une façon détournée, par la construction d'une citadelle, où il aurait mis ses propres soldats, payés au surplus par les Cambrésiens, puisque, disait-il, il s'agissait de les défendre.

En attendant que la citadelle fut construite, Charles Quint se fit remettre les clefs du Château de Selles, qui jusqu'alors tenait lieu de citadelle.

L'empereur, voulant malgré tout s'attribuer un rôle avantageux, envoya de Valenciennes les deux lettres ci-après pour expliquer son acte.

La première est adressée au Magistrat (1), la seconde à l'Evêque.

L'on remarquera que cette dernière promet de conserver les privilèges et les franchises que les Cambrésiens avaient acquis après de longues luttes. Or, la construction de la citadelle allait de suite être la cause d'exactions sans nombre.

Première Lettre

« Charles par la divine clémence, Empereur etc.

Comme le Roi de France se soit n'a guerres avancé à main armée et entré en notre pays de Cambrésis se tenant et fortifiant en la ville du Cateau faisant plusieurs grands dommages aux Habitants dudit Pays sujets du St Empire, ayant fait brûler aucunes censes et démolli les moulins près notre cité de Cambray à intention de piller nos autres pays, contrevenant directement à la neutralisé par lui accordée au Pays de Cambrésis ; de sorte que pour y pourvoir et remédier, et afin que ledit Roi ne mit en obéissance ledit Pays en les distrayant de l'obéissance du St Empire, nous ait convenu avec bonne et puissante armée marcher contre ledit Roi pour le dejetter de la Ville du Cateau et pays de Cambrésis ; ce que avec la grâce de Dieu avons fait et contraint ledit Roi se retirer honteusement et pour ce que ne pouvons continuellement entretenir une armée pour toujours rechasser icelui Roi dudit Pays de Cambrésis quand entrer y voudra, ayant égard qu'ice-

(1) Municipalité de l'époque.

lui Pays est voisin a son Royaume, au moyen de quoi, la Cité et le Pays ensemble les Habitants parci après pourraient tomber en plus grands inconvénients ; savoir faisons que désirant pourvoir selon l'obligation qu'avons au St Empire que ledit Pays et Habitans puissent à toujours demeurer en notre obéissance et dudit St Empire, et pour autres bonnes considérations à ce nous mouvans, avons par murs avis et délibérations de notre propre mouvement, certaine science et pleine puissance Impériale, ordonné par cette de faire construire et fortifier en lad. cité une citadelle au lieu par nous désigné, laquelle entendons bien et duement garder en qualité d'Empereur à nos frais et dépens contre les invasions et oppressions que nos ennemis et du St Empire voudraient faire contre ledit Pays, sans que pour ce entendions en rien préjudicier aux droits et privilèges, franchises et libertés des Evêques, Gens d'Eglise et Habitants du Pays, lesquels entendons être gardez et conservez sur notre obéissance comme Empereur et du St Empire sans y innover, changer ou altérer.

Donné à Valenciennes, le 19 Novembre 1543. »

Deuxième Lettre

« Charles par la divine clémence, empereur des Romains toujours Auguste, Roi de Germanie, de Castille, de Léon, de Grenade, de Arragon, de Navarre, de Naples, de Sicile, etc.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut.

Comme pour garder et conserver notre impériale cité de Cambray et Pays de Cambrésis en notre obéissance, comme empereur et du St Empire duquel ils sont membres et sujets, et pour autres urgentes causes raisonnables, même pour éviter que les dits pays et cités, ne soient distraits de l'obéissance dudit Saint Empire ; Nous avons de notre propre mouvement certaine science et pleine puissance, ordonné et commandé de faire ériger, construire et fortifier une citadelle dedans laditte cité de Cambray, par laquelle néantmoins, n'entendons en rien préjudicier aux droits, privilèges, libertés, franchises et usances, dont les évêques, doyen, prélats, gens d'église, de loy et autres manans et habitans desdittes cités et pays tant en général qu'en particulier, ont joui et possédé lesquels voulons être gardez et observez, sans y rien changer, altérer ni innover, et pour ce que durant cette présente guerre d'entre nous et le roi de France et és guerre précédentes, lesdits de la Cité et duché de Cambray, pays et comté du Cambrésis situez et gisans entre nos pays patrimoniaux et le royaume de France, ayant obtenu de nous et dudit Roi de France, lettres de neutralité, desquels ils désirent encore jouir et user présentement moyennant que ce fut nostre bon plaisir.

Scavoir faisons, que ayant regard à la situation desdits cité et pays et non désirant que sans ombre de ladite guerre estant d'entre nous et ledit roi de France, ils tombent en quelque dommage, intérêt ou autre inconvénient : Nous en qualité d'Empereur, et comme seigneur de nos pays patrimoniaux de pardeça, voulons et consentons que lesdites cité et duché de Cambray, pays et comté de Cambrésis, l'évesque et duc, doyen, prélats, chapitres, gens d'église et de loy, ensemble tous manans et habitans dudit Cambray et de Cambrésis, jouissent de ladite neutralité, et soient en icelle entretenus, ainsi qu'ils ont été et qu'ils en ont usé par ci-devant de toute ancienneté ; et que en ce faisant, ils puissent et leur loise, conserver, hanter et fréquenter paisiblement, marchandement et autrement, par tous nos pays et seigneureries, comme ils ont fait du temps passé ; sans ce que leur soit ou puisse être fait et donné aucun arrêt, destourbier ou empêchemens à leurs personnes biens ou marchandises, ni autrement en manière quelconque : leur octroyant et consentant d'avantage, que les gens de guerre, que en qualité d'empereur et pour conserver les dits pays et cité en l'obéissance du Saint Empire, nous avons fait mettre en ladite cité et ailleurs audit pays de Cambrésis, ne pourront faire courses, pilleries, ni autres dommages hors desdites cité et pays contre le royaume de France, pourveu que lesdits de Cambray obtiendront semblables lettres et neutralité dudit roi de France. Si donnons en mandement à tous nos lieutenans, gouverneurs, chefs, capitaines et conducteurs de gens de guerre et de cheval et de pied, et à tous autres non justiciers, officiers et sujets, qui ce regardera que de notre présente grâce consentement de neutralité et de tout le contenu en ceste, ils fassent, souffrent et laissent lesdits de Cambrai et Cambrésis en la manière susdite, pleinement et paisiblement jouir et user, sans leur faire mettre ou donner ni souffrir être fait, mis ou donné aucun trouble ou empêchement au contraire : car ainsi nous plaist-il, en témoin de ce nous avons fait mettre notre scel à ces présentes.

Donné en notre ville de Valenciennes le 19e jour de Novembre, l'an de grâce 1543, de notre empire le 24 et de nos règnes de Castille et autres le 28.

Ainsi plaist souscript sur le reply par l'Empereur
Et signé
VERREYKEN. »
(mémoire pour l'évêque).

Choix de l'emplacement. — Charles Quint avait examiné sur place la situation de la ville et était demeuré indécis sur l'emplacement de la forteresse qu'il voulait construire.

Le faubourg de Cantimpré et le Mont des Bœufs, où s'élevait le monastère St Géry, retinrent son attention.

Cantimpré offrait des avantages sérieux résultant de la présence des eaux de l'Escaut, qui auraient pu défendre efficacement les ouvrages installés à cet endroit, comme l'était précisément le vieux château de Selles.

De l'autre côté de la ville, le *Mont des Bœufs* présentait des avantages d'un autre genre. Il avait un fort commandement sur la ville, qui aurait pu être foudroyée aisément par un ennemi installé à son sommet.

Il y avait là un sujet de crainte à faire disparaître, en même temps qu'une situation favorable dont il fallait profiter.

Les bourgeois de Cambrai auraient préféré voir la Citadelle s'ériger à Cantimpré, car, sur le Mont des Bœufs, outre l'église vénérée de St Géry, se trouvaient de nombreuses habitations qui en couvraient littéralement les pentes.

Charles Quint aurait presque consenti à choisir l'emplacement de Cantimpré et à y construire une citadelle entourée des bras de l'Escaut, mais don Fernand de Gonzague, vice-roi de Naples, lieutenant de Charles Quint, tenta d'exploiter la situation à son profit.

Il fit entendre aux bourgeois qu'il suffirait de lui verser une certaine somme, pour que le choix impérial se portât sur Cantimpré.

Les bourgeois feignirent ne pas comprendre et c'est ce qui décida Fernand de Gonzague, mécontent, dans le choix du Mont des Bœufs.

Le Mont des Bœufs. — Deux tableaux du musée de Cambrai dus à Melchior Fallon (1) nous montrent ce qu'était le Mont en 1543.

(1) Lequel s'intitule maçon de Messieurs de la dite Eglise (Saint-Géry) en l'espace de 40 ans ou plus.

Dans une enceinte incomplète formée de murs peu épais, se trouvait depuis l'an 963 le monastère St Géry (1) occupant toute la partie supérieure de la colline. Des tours renforçaient les murailles. L'auteur nous en donne les noms : tour de Croy, tour au tan, tour du blanc museau, tour aux quatre vents et tour St Léger. Le nom d'une dernière tour, placée vers l'esplanade, ne nous est pas donné.

Ces tours étaient de peu de hauteur, couvertes d'une toiture en poivrière et sans grande valeur défensive, elles servaient à la surveillance des abords et sans doute aussi de magasins.

Des ouvertures pratiquées dans les murs, mais que le tableau ne montre pas, formaient des portes, dont l'une près de la tour au tan, donnait passage à la route du Cateau. Près de la tour St Léger, une autre porte donnait passage aux habitants du faubourg Gauthier.

Vers la ville, l'on pouvait communiquer librement et les murs se reliaient aux remparts, d'un côté près de la porte St Ladre, de l'autre en direction de la porte Robert. Cette porte St Ladre se trouvait près de la face Ouest de l'enceinte du monastère.

Au centre s'élevait majestueuse, l'église dédiée à St Médard ; sa haute flèche, chef-d'œuvre d'architecture n'était pas achevée. Elle était entourée de rues, au parcours sinueux, bordées d'habitations et d'édifices divers. Citons : la maison de refuge de Frémy, la maison de St Martin et son aiguille singulière, celle des enfants de chœur, le four du chapitre, la grange à dîmes et la haute folie.

L'enceinte renfermait un tombeau (tombeau de Raoul) placé devant la porte de l'Eglise St Médard et un puits, encore existant, qui alimentait en eau la population du Mont.

(1) Existait croit-on déjà au VI^e siècle. L'église aurait été détruite par les Normands en 881, en tous cas elle fut saccagée par les Hongrois en 953.

On a vu que la colline était très peuplée, il y avait des habitations à l'intérieur de l'enceinte ainsi que sur les pentes. Au dehors, vers l'Ouest, se trouvaient deux établissements importants : l'hôpital St Ladre et la léproserie des Maladaux, avec son église.

Le constructeur de la Citadelle. — La construction de la citadelle fut confiée à *Thomas de Bony*. C'était un ingénieur italin, élève du célèbre ingénieur Micheli de Vérone, qui avait imaginé la première fortification bastionnée, après la conquête des villes italiennes par Charles VIII.

Thomas de Bony (1) était le neveu d'un autre ingénieur de talent : Donato de Bony. Il avait été chargé de s'occuper des places de l'Artois et du Hainaut. La présence d'ingénieurs italiens dans les rangs espagnols, demande une explication.

Dès le début du XVI[e] siècle, Charles Quint avait fait fortifier ses places par leurs propres gouverneurs. Ceux-ci n'avaient pas fait preuve de grands talents. L'empereur s'aperçut trop tard, que les fortifications nouvelles étaient mal exécutées ; il fit alors venir des ingénieurs italiens dont la réputation s'étendait au loin par suite des solutions heureuses qu'ils avaient adoptées pour résister à l'artillerie nouvelle.

Plus tard Charles Quint, pour ne plus dépendre de l'étranger, enverra ses propres ingénieurs se former en Italie à l'école des maîtres du moment. A leur retour, les ingénieurs flamands auront commandement sur les Italiens.

Thomas de Bony allait pouvoir donner toute sa mesure, car il allait disposer d'un terrain bien dégagé et les moyens mis à sa disposition allaient être extrêmement abondants.

Les travaux commencèrent le 11 mai 1544 sous la surveillance du gouverneur Philippe de Stavèle, seigneur de

(1) Thomas de Bony devait être tué au siège de Damvillers en 1552.

Glageon (1) et furent poursuivis jusqu'en 1549. A ce moment l'on pourra constater que la citadelle nouvelle possède une puissance remarquable et qu'elle fait honneur à son créateur.

Les travaux. — La contribution énorme de 100.000 florins décidée par Charles Quint fut levée dans le pays (2). Elle devait causer par la suite une ruine générale.

Les maisons et les terres furent imposées extraordinairement. Pour les premières, les propriétaires devaient verser la moitié du loyer, tandis que pour les terres, il était exigé trois gros par mencaudée.

L'on avait pensé que les paiements seraient effectués en deux années, mais les impôts étaient si lourds, que leur rentrée fut impossible dans un aussi court délai. Le fisc se montra alors exigeant et les mesures vexatoires ne manquèrent pas.

Des corvées innombrables furent demandées à la population. Il était nécessaire de se procurer une quantité énorme de matériaux ; la démolition de tous les édifices existant sur la colline St Géry, n'en donna qu'une partie.

L'on démolit au total en quelques mois : une église, une abbaye, un hôpital et 800 maisons, dont un certain nombre de manoirs. La porte St Ladre disparut ; elle devait être remplacée ultérieurement par la porte Neuve.

Pliant dès le début sous les charges, les Cambrésiens tentèrent un suprême moyen. Ils envoyèrent des députés à l'Empereur, mais celui-ci ne voulut pas prolonger d'un jour le délai donné. Tout au plus accorda-t-il qu'aucune marchandise ne serait plus à l'avenir exempte de droits à l'entrée en ville. Jusqu'alors, tout ce qui était destiné à la garnison impériale, entrait en franchise.

(1) Puis de Ponthus de Lalaing, seigneur de Bugnicourt.
(2) Le florin équivalait à 7 fr. 50 en monnaie actuelle.

La situation n'en devint pas moins de plus en plus mauvaise. La présence de nombreux ouvriers occupés aux travaux, augmentait la consommation des vivres. L'on fut amené à défendre l'exportation des grains, ce qui n'empêcha pas une disette générale.

De nouvelles démarches furent entreprises mais, cette fois, près de la princesse Marie, gouvernante des Pays-Bas. Grâce à elle, des mesures furent prises pour enrayer la famine dans la région.

Toutes ces protestations n'avaient pas ralenti l'activité sur les chantiers de la citadelle et les Cambrésiens continuèrent à fournir le contenu de leur bourse, leurs bras et jusqu'aux pierres de leurs maisons.

Ils payèrent bien cher l'avantage d'être mitraillés à la première veilléité d'indépendance.

Quand de Bony fut chargé de construire la Citadelle de Cambrai, la fortification bastionnée s'améliorait lentement pour s'adapter aux besoins nouveaux.

Les bastions à orillons avec parties courbes, que Vauban utilisera lui-même souvent au début de sa carrière d'ingénieur militaire, étaient en pleine vogue.

De Bony n'hésite pas à employer ce type de fortification, qu'il complète par de curieux dispositifs et l'ensemble, malgré quelques défauts, sera remarquable.

La citadelle qu'il va ériger aura la forme d'un quadrilatère très voisin du carré, dont les angles seront munis de bastions. Les dimensions de ceux-ci seront jugées plus tard un peu faibles.

L'on peut se demander, en passant, pourquoi de Bony n'a pas adopté le carré. L'on ne trouve aucune raison et l'on se demande s'il n'y a pas eu une erreur initiale des géomètres chargés du piquetage sur le terrain. Cela semble

probable et s'expliquerait par la difficulté d'effectuer des visées sur la butte qui n'était pas encore complètement débarrassée des édifices en cours de démolitions (1).

Toujours est-il que le sommet Est se trouve placé, sans raison apparente, à 25 mètres de la position théorique, ce qui eut pour conséquence d'exposer inutilement le bastion correspondant (n° 4) pendant tout le cours de son existence.

Les murs d'escarpe qui avaient 20 mètres de haut, furent construits solidement, ils avaient 3 m. 18 d'épaisseur et étaient renforcés par de nombreux contreforts.

Les faces des bastions n'étaient pas encore orientées comme le fit Vauban plus tard pour éviter les angles morts ; quant aux flanquements réciproques, ils étaient exécutés à ciel ouvert par les flancs des orillons.

Dans le but de renverser les travaux éventuels de sape, le mur d'escarpe renfermait sur tout son développement une galerie de 1 m. 75 de largeur qui épousait les sinuosités du tracé. Cette galerie prenait jour par de petites ouvertures minces sur le fossé ; sa longueur totale était de 1.950 mètres.

Sur la face Sud-Est qui regarde la campagne, fut construit un ravelin (ou demi-lune). Ce sera pendant longtemps le seul ouvrage détaché annexé à la citadelle destiné à défendre la porte de secours dont il va être parlé.

Pour accéder aux fossés, une poterne était percée vers le milieu de chaque courtine. Celles-ci étaient orientées comme suit :

(1) En effet ce n'est que le 16 juillet 1545 que la châsse vénérée de Saint Géry fut transportée à Saint-Waast, tandis que le saint ciboire, le tombeau du saint et celui de Jacques de Croy inhumé dans l'église, quittèrent en procession la colline, le 18 novembre de la même année.

Courtine	1-4	orientée	Nord-Est
—	1-2	—	Nord-Ouest
—	3-2	—	Sud-Ouest
—	4-3	—	Sud-Est

Une disposition remarquable est réalisée pour la percée des portes dans les courtines, dont l'une vers la ville et l'autre, dite de secours, vers la campagne.

Toutes deux sont placées près d'un bastion, dans un retrait des courtines, ce qui met l'entrée de la citadelle sous le commandement d'un bastion. Cette disposition se retrouve dans quelques villes fortifiées à la même époque par les Espagnols : Béthune, Aire-sur-la Lys.

La porte de la ville était ainsi placée à la droite du bastion 2, tandis que la porte de secours était placée à la droite du bastion 4.

Notons encore la construction d'une haute tour en briques, dite tour Gallus sur le bastion n° 4, pour surveiller la campagne.

Ces dispositions curieuses seront par la suite modifiées.

Signalons maintenant les événements qui marquèrent les premières années d'existence de la citadelle.

Le 20 mars 1546, la reine de Hongrie, de passage à Cambrai, logea à la citadelle non terminée.

Sitôt la forteresse achevée, Charles Quint vint la visiter le 4 août 1549. La splendide citadelle dut exciter son admiration, car il chargea le sire de Lallaing, gouverneur, de demander aux Etats du Cambrésis, d'attribuer la citadelle à son fils Philippe, déjà reconnu protecteur des églises de Cambrai, en sa qualité de prince d'Alost.

Cette prétention fut repoussée par les Etats, mais Charles Quint passa outre. Le 13 mai 1550 il érigea la citadelle en fief indépendant de l'empire et la donna en burgraviat au prince Philippe.

Deux ans plus tard, Henri II vint assiéger Cambrai sans succès. La citadelle est défendue par Ponthus de Lal-

laing qui fait abattre le clocher de l'église de la Madeleine, et découronner la porte du St Sépulcre et la porte Robert organisées en château. La forteresse de Selles subit le même sort. L'élévation de ces édifices donnait des craintes pour la défense de la place.

En février 1553, le gouverneur reçoit un héraut venant demander la reddition de la citadelle de la part du roi de France. Il est en même temps demandé de laisser entrer les Français dans la ville. Cette autorisation est refusée. Comme conséquence les faubourgs St Georges, St Sépulcre et Cantimpré sont brûlés.

La citadelle attaquée se défend. Le capitaine de Brézé, des gardes françaises est tué sous ses murs.

Le sire de Lallaing gouverneur est remplacé par Jérome d'Annœux, qui était précédemment grand prévôt de Cambrai. Celui-ci est remplacé en 1561 par le marquis de Berghes, auquel succède Warfuzée en 1564.

Le pays troublé par les guerres de religion, était alors sillonné par des bandes de protestants auxquels s'étaient joints des Français et des pillards.

Le Prince d'Orange qui s'était mis à la tête des Réformés, chargea Bauduin de Gâvres, baron d'Inchy, de s'emparer de Cambrai pour le compte du duc d'Anjou et d'Alençon.

Le 25 octobre 1576, Bauduin s'empara de la ville par ruse, en profitant de la confusion qui régnait partout.

La citadelle passait ainsi aux mains des Français. Du 5 septembre 1580 au 18 août 1581, Cambrai fut bloqué par l'armée espagnole de Mansfeld et enfin délivré par le duc d'Alençon (1).

(1) Voir dans la 1re partie tous détails relatifs aux événements de 1576 à 1595.

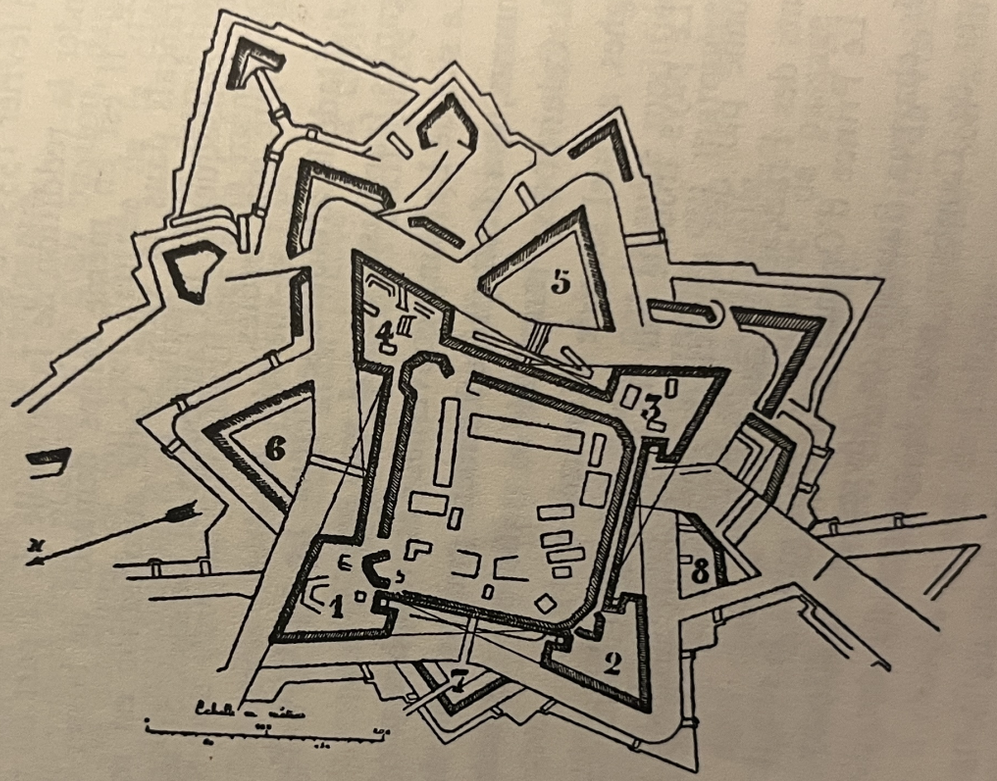

LA CITADELLE EN 1855.

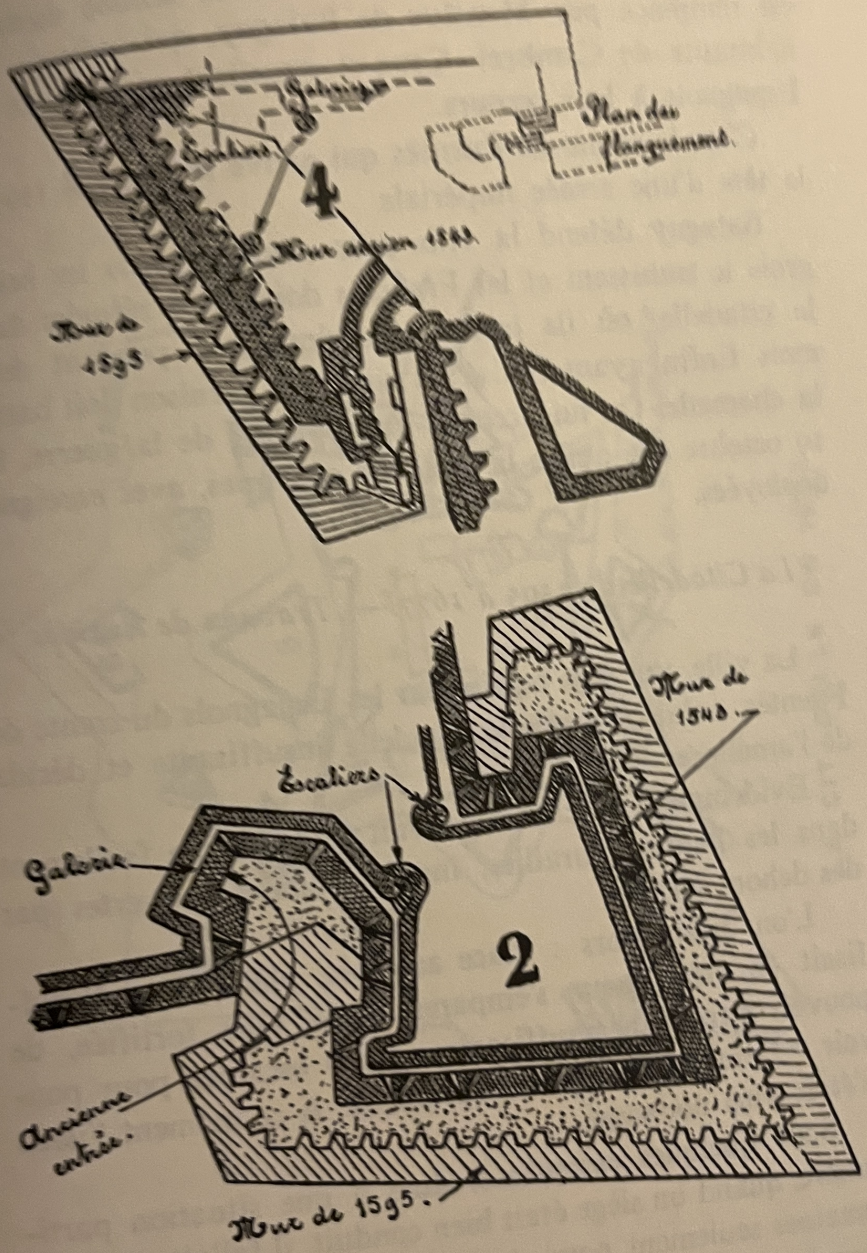

PLAN DE BASTIONS 2 & 4 APRÈS LES TRAVAUX DE FUENTÈS

Bauduin de Gâvres dont la fidélité semble douteuse est remplacé par Montluc de Balagny, qui indispose les habitants de Cambrai. Ceux-ci appellent secrètement les Espagnols à leur secours.

C'est le comte de Fuentès qui arrive le 22 avril 1595 à la tête d'une armée impériale.

Balagny défend la ville avec courage, mais les bourgeois le trahissent et les Français doivent se réfugier dans la citadelle, où ils luttent énergiquement pendant deux mois. Enfin, ayant épuisé les vivres, la garnison doit battre la chamade. On lui accorde les honneurs de la guerre, Le 10 octobre elle quitte la citadelle en armes, avec enseignes déployées.

La Citadelle de 1595 à 1677. — Travaux de Fuentès

La ville, une fois reprise par les Espagnols du comte de Fuentès, celui-ci jugea la citadelle insuffisante et décida de l'améliorer

Evidemment le canon pouvait faire brèche facilement dans les hautes murailles, insuffisamment couvertes par des dehors sérieux.

L'on disait alors : Place assiégée, place prise. Il suffisait en effet, pour s'emparer d'une ville fortifiée, de pouvoir s'approcher suffisamment des escarpes pour pouvoir y faire brèche avec de l'artillerie. A ce moment l'issue n'était plus douteuse.

Sauf quelques exceptions, dues à une situation particulière, quand un siège était bien conduit, il fallait quelques semaines seulement pour s'emparer d'une place. L'essentiel pour le défenseur était de retarder la brèche et de rendre celle-ci difficile à pratiquer.

Pour atteindre ce but, le comte de Fuentès décida de renforcer considérablement les murailles des bastions de la citadelle. La solution était discutable ; d'abord elle était

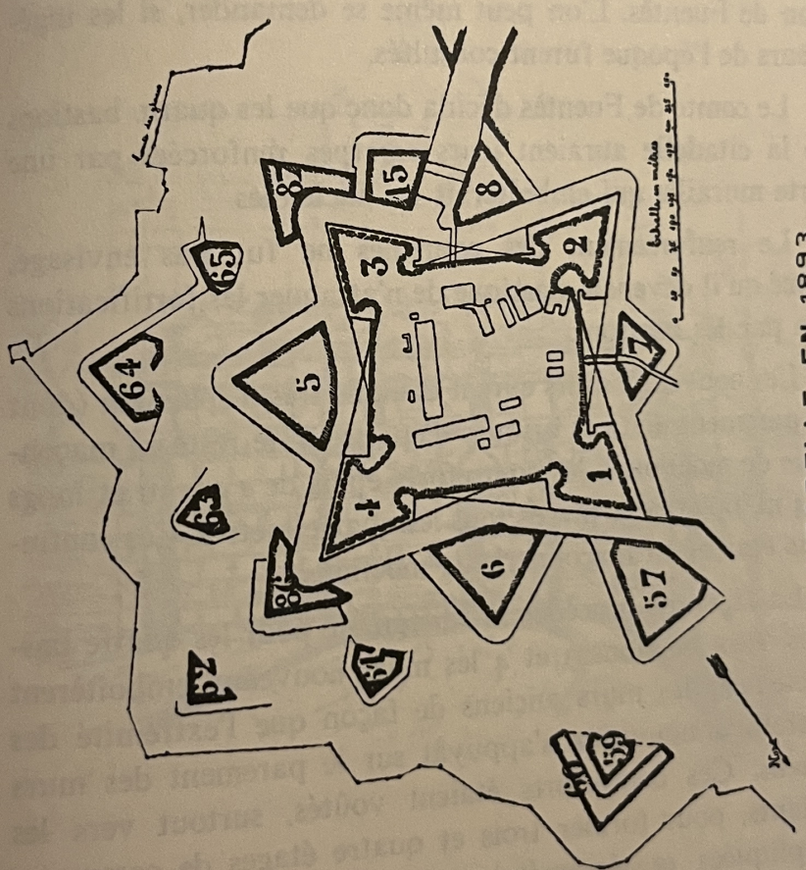

LA CITADELLE EN 1893.

coûteuse, mais on a vu que c'était là une considération qui comptait peu pour les Espagnols ; ensuite, il n'est pas douteux que la construction d'ouvrages détachés bien étudiés, aurait résolu le problème avec plus d'élégance.

Il semble bien que les ingénieurs remarquables, jadis au service de Charles Quint, n'auraient pas adopté la solution de Fuentès. L'on peut même se demander, si les ingénieurs de l'époque furent consultés.

Le comte de Fuentès décida donc que les quatre bastions de la citadelle auraient leurs escarpes renforcées par une forte muraille qui emboîterait les anciennes.

Le renforcement des courtines ne fut pas envisagé, parce qu'il devenait classique de n'attaquer les fortifications que par les bastions.

Les nouveaux murs eurent deux mètres d'épaisseur (dont un parement de trois briques d'épaisseur, le reste en maçonnerie de moëllons; des contreforts épais de 1 m. 50 et longs de 4 m. 60 étaient placés tous les quatre mètres. Ces contreforts étaient en maçonnerie de moëllons.

La façon de procéder fut différente pour les quatre bastions. Aux bastions 3 et 4 les murs nouveaux emboîtèrent strictement les murs anciens de façon que l'extrémité des contreforts nouveaux s'appuyât sur le parement des murs anciens. Ces contreforts étaient voûtés, surtout vers les saillants, pour former trois et quatre étages de casemates compliquées et sissymétriques, qui remplissaient l'intervalle entre les murs anciens et nouveaux.

Il n'en fut pas de même pour les bastions 1 et 2 où un vide important restait inutilisé et fut rempli de terre. Pour ces bastions, les nouveaux murs furent établis à 10 mètres environ des anciens (de parement à parement).

La citadelle ainsi restaurée, présentait des escarpes de 18 à 20 mètres de hauteur avec des fossés de 30 mètres de

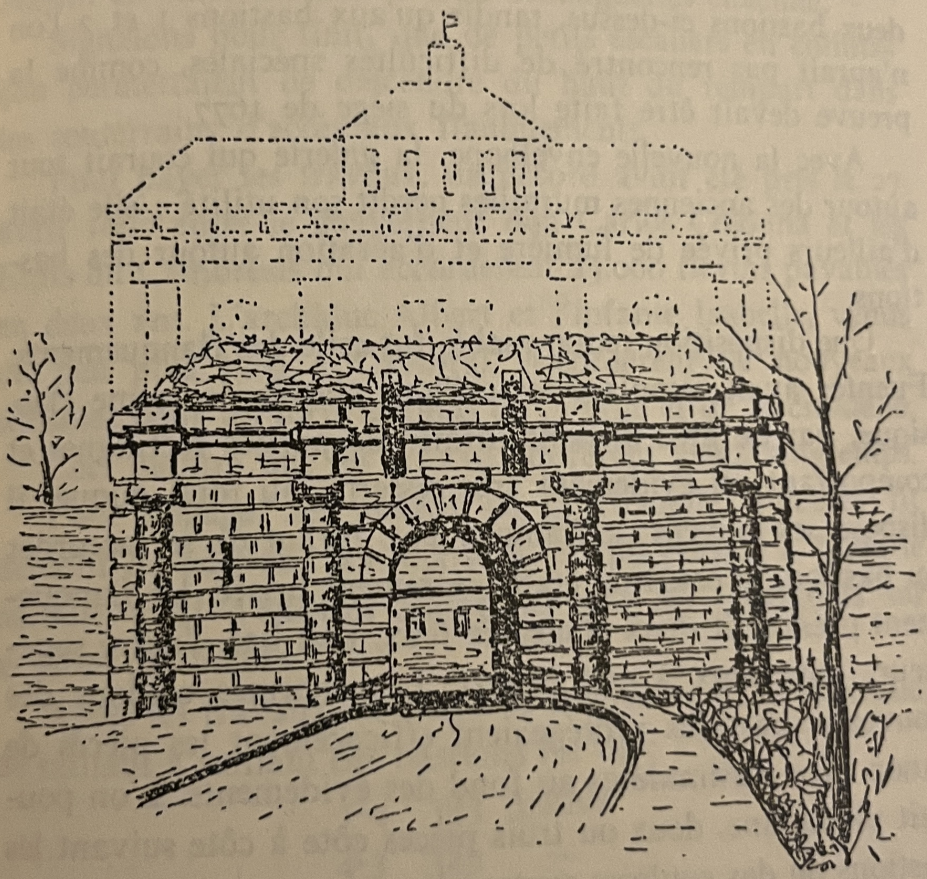

PORTE DE LA CITADELLE

largeur. L'épaisseur des murs aux bastions 3 et 4, avait été portée à 20 mètres, *ce qui constituait le plus énorme profil connu.*

Néanmoins ces escarpes, par leur élévation même, restaient en partie découvertes aux coups de la campagne. Il aurait été très long de faire une brèche praticable aux deux bastions ci-dessus, tandis qu'aux bastions 1 et 2 l'on n'aurait pas rencontré de difficultés spéciales, comme la preuve devait être faite lors du siège de 1677.

Avec la nouvelle enveloppe, la galerie qui courait tout autour des anciennes murailles perdit son utilité ; elle était d'ailleurs privée de lumière et d'aération autour des bastions.

Une disposition remarquable fut celle des flanquements. Fuentès avait remplacé les orillons cintrés de forme classique, par de gros orillons formés de parties rectilignes et comportant un évidement très resserré, au fond duquel il disposa ses moyens de flanquement. Avant de se raccorder au bastion, la courtine était légèrement brisée. Le flanquement présentait deux étages de feux, l'un bas, l'autre supérieur, tous deux à ciel ouvert. Les énormes orillons des nouveaux bastions protégeaient efficacement les pièces de canon bien dissimulétes au fond des évidements. L'on pouvait placer une, deux ou trois pièces côte à côte suivant les bastions où des couloirs souterrains en permettaient la mise en place.

L'on est surpris de rencontrer une telle disposition, qui constituera plus tard une des caractéristiques du système de fortification préconisé par le *Chevalier Pagan* (1604-1665), remarquable ingénieur français, qui a précédé Vauban et dont les travaux l'ont quelque peu inspiré. Pagan préconisait trois étages de feux.

Notons que pour certains bastions — le 3 et le 4 notamment — les pièces n'étaient pas placées côte à côte, mais en échelon.

Tous les saillants furent munis d'une échauguette en maçonnerie, sorte de guérite destinée à surveiller le fossé, moyen désuet qui n'avait plus raison d'être employé depuis longtemps. Il suffisait en effet d'un seul coup de canon pour pulvériser un tel édifice. Les courtines Sud et Ouest étaient en outre munies de trois échauguettes chacune.

Signalons pour finir, que de petits escaliers en colimaçon permettaient de descendre du haut du rempart dans les souterrains d'accès aux flanquements.

Pour payer les travaux, un accord avait été pris le 27 avril 1600 entre le gouverneur don Carlos Colonna et les Etats du Cambrésis qui accordèrent 23.000 florins payables en deux ans. L'archiduc Albert et l'infante Isabelle, venus un peu plus tard à Cambrai, accordèrent de nouveaux subsides pour les fortifications de la ville et de la citadelle.

Ceci montre que les travaux durèrent assez longtemps.

Pour dégager les abords de la citadelle, Fuentès fit démolir de nouveau 600 maisons, ce qui portait à 1.400 le nombre total d'édifices supprimés par les Espagnols sur le Mont des Bœufs.

Après les travaux, la longueur des fronts de la citadelle, de saillant à saillant des bastions fut de :

1-4	343	mètres
4-3	329	—
3-2	308	—
2-1	334	—

Soit une moyenne de 330 mètres, c'est à peu de chose près la dimension qu'adoptera plus tard Vauban pour ses forts (180 toises).

Avec Fuentès, les Espagnols persistèrent à ne pas comprendre les conditions auxquelles devaient répondre les fortifications de l'époque. Ils ont continué à avoir une confiance exagérée dans les fortes murailles, qu'il aurait fallu plutôt dissimuler au fond de fossés profonds, pour garder intact l'*obstacle* destiné à résister aux assauts.

C'est à peine s'ils établirent quelques dehors à cette citadelle. Trois demi-lunes : 5, 6 et 7 furent ébauchées devant les courtines, mais ne furent pas revêtues.

Les chemins couverts restèrent primitifs et seulement munis d'une contrescarpe en terre, qui n'opposait aucun obstacle à la descente du fossé.

Doit-on tout de même conclure que Fuentès a opéré sans méthode pour perfectionner sa citadelle ?

Nous ne le pensons pas. Certes Fuentès a employé un procédé simple, mais coûteux, pour remédier, imparfaitement d'ailleurs, à une situation qu'il jugeait devoir être améliorée.

Sans doute aussi, faut-il reconnaître, qu'à la fin du XVI[e] siècle l'on estimait que les bastions devaient avoir des dimensions plus importantes que celles données par de Bony.

Reconnaissons tout de même que Fuentès sut donner un meilleur tracé à plusieurs faces de ses bastions. C'est ainsi que la face gauche des bastions 1 et 4 et les deux faces du bastion 2 ont été orientées correctement. Il a en même temps perfectionné les moyens de flanquement en leur donnant une grande puissance.

Le seul reproche que l'on peut faire à Fuentès, c'est de n'avoir pas cherché un renforcement par le développement des dehors, travail qui devait être effectué sous le régime français.

Quelques travaux secondaires furent en outre effectués par les Espagnols comme suit, indépendamment de la construction de différents édifices dans l'enceinte de la citadelle (1).

En 1601 l'on construisit l'église de la citadelle sur l'emplacement de l'ancienne église St Géry (2) ; elle fut

(1) Voir dans la 3[e] partie le chapitre réservé aux bâtiments.
(2) La première pierre avait été posée le 11 mars 1509 par don Augustin Mexia, gouverneur, remplacé par don Vancho Martinez de Leyva.

terminée par Jean Pellegrin, lieutenant du Gouverneur. (Elle devait servir de magasin d'armes en 1840).

Le siège pratiqué par l'esplanade, avait atteint la partie Nord-Ouest et spécialement les bastions 1 et 2, dont il fallait réparer les maçonneries.

En 1612, M. de Rivas, gouverneur, fit planter d'arbres les remparts de la citadelle pour les dissimuler aux vues extérieures.

En 1623, la porte principale de la citadelle, située près du bastion 2 fut fermée ; ses matériaux servirent à rétablir une porte nouvelle au milieu de la courtine 1-2. Cette porte, encore existante, est d'un bel appareil.

La porte de secours placée à la droite du bastion 4 fut déplacée ensuite et reportée au milieu de la courtine 3-4. Un pont-levis placé près de la courtine, prolongé par un pont dormant à travers le fossé, aboutissait à la demi-lune 5, d'où l'on sortait par la face gauche.

Signalons encore que les Espagnols commencèrent à renforcer les courtines en les munissant de parados, du haut desquels l'on pouvait établir un second étage de feux.

Les derniers gouverneurs furent le marquis de Fuentès 1632, le marquis d'Ayetonna 1633, Loys Bernaindes 1635 et le comte de Fuensaldagne.

Le comte de Garcies remplaça ce dernier en 1649 et décéda en 1655. L'on trouve ensuite Jean de Velasco, comte de Salazan, don Ferdinand Solès en 1658, puis don Gabriel de la Torre, le marquis de Monroy et enfin en 1671 don Pèdro de Zavala qui malgré ses soixante ans va faire une défense énergique de sa forteresse attaquée par Louis XIV.

La Citadelle depuis 1677

La citadelle de Cambrai, qui passait pour imprenable, n'avait pas résisté aux armées de Louis XIV et au génie de Vauban.

Avant d'indiquer les modifications effectuées par Vauban, voyons quelle était la situation des ouvrages dans les dernières années de la domination espagnole.

A ce moment, la demi-lune 8 n'existait pas, les demi-lunes 5 et 6 et leur contrescarpe n'étaient pas revêtues. En avant du bastion 4 existait une contregarde en terre dont les faces ne dépassaient pas la moitié de la longueur des faces du bastion qu'elles protégeaient dès lors d'une façon incomplète.

En avant du bastion 3, se trouvait un simple bourrelet en terre, avec un autre bourrelet du même genre entre la demi-lune 5 et le premier bourrelet.

Vers la ville, le front de la citadelle ne possédait qu'une contrescarpe en terre, sans chemin couvert et le fossé de la demi-lune 7, était de peu de profondeur.

A côté de la citadelle proprement dite aux hautes et épaisses murailles, les ouvrages détachés ci-dessus faisaient piètre figure. Ce n'étaient que des esquisses d'ouvrages.

Les Espagnols, confiants dans la puissance de leur citadelle, n'avaient pas cru devoir se préoccuper autrement de sa défense extérieure.

Aussi les travaux de Vauban et de ses successeurs vont ils consister à réparer cette faute.

Améliorations apportées par Vauban (1). — Vauban qui avait conduit le siège de la citadelle, était bien placé pour en juger les défauts.

(1) Sébastien le Prestre, marquis de *Vauban*, était né en 1633, à Saint-Léger de Foucheret, aujourd'hui Saint-Léger-Vauban, dans l'Yonne. Il mourut à Paris en 1707.

Issu d'une famille pauvre, quoique noble, il servit d'abord dans l'armée de Condé, fut fait prisonnier par les troupes royales, en 1653. Mazarin le gagna à sa cause. En 1655, il était ingénieur et se distinguait au cours des sièges de la guerre de 30 ans, de la guerre de dévolution et de la guerre de Hollande. Il remit en état les fortifications des villes conquises.

Brigadier, puis maréchal de camp, puis commissaire général des fortifications, enfin maréchal de France en 1703.

Vauban répara 300 places anciennes, en construisit 33 nouvelles et dirigea 53 sièges.

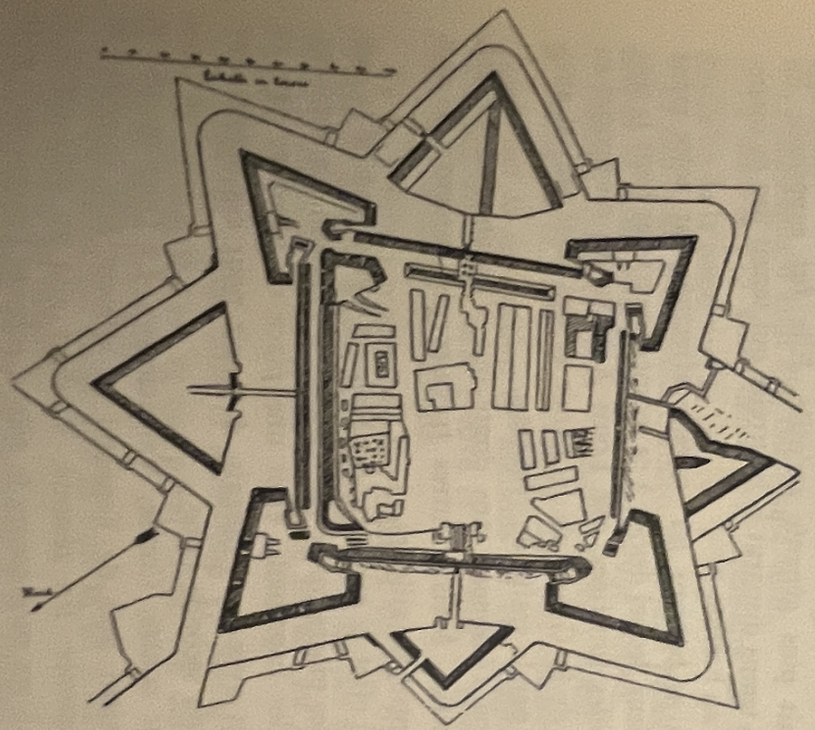

LA CITADELLE EN 1693

(EN POINTILLÉ LA CITADELLE INITIALE)

Il fit construire la demi-lune 8 sur la courtine 2-3, qui était la seule sans protection.

Les demi-lunes 5 et 6, nettement insuffisantes, furent renforcées, puis revêtues ainsi que leur contrescarpe. La hauteur de celle-ci fut portée à 10 mètres, avec un fossé large de 21 mètres.

La contre-garde en terre placée en avant du bastion 4, était plus gênante qu'utile. Elle fut supprimée. En même temps disparut le bourrelet qui tenait lieu de contre-garde au bastion 3.

Là se bornent les travaux effectués par notre grand ingénieur, lequel devait à ce moment remanier toute la série des villes fortifiées, que Louis XIV venait d'emporter au cours de la Guerre de Hollande et qui nous étaient attribuées par le traité de Nimègue.

L'on s'étonnera sans doute que Vauban n'ait pas fait davantage. Mais d'autres travaux plus urgents devaient être entrepris ailleurs.

En effet la conquête du Hainaut avait modifié la position des places fortes par rapport à l'ennemi. Cambrai qui, pour les Espagnols, était une place de première ligne en contact avec les Français, devenait pour ces derniers une place de seconde ligne.

Par contre, Condé, Valenciennes, Le Quesnoy, etc. se trouvaient près de l'ennemi et allaient être fortifiées en conséquence. En résumé, Vauban alla au plus pressé et laissa à ses successeurs le soin d'achever l'œuvre qu'il avait tracée à Cambrai.

Donnons avant d'aller plus loin les noms qui furent affectés aux différents ouvrages.

Le bastion Nord ou n° 1 (numérotation donnée par le génie au cours de l'existence de la Place) s'appelait bastion St Charles.

Le bastion Ouest ou n° 2, s'appelait bastion St Pierre de la Mine.

Le bastion Sud ou n° 3, s'appelait bastion St Jean du Canon.

Enfin le bastion Est ou n° 4, portait le nom de bastion Balagny.

La demi-lune n° 5 s'appelait demi-lune de secours, par suite de la proximité de la porte du même nom qui y débouchait.

La demi-lune 6 était dite demi-lune verte.

La demi-lune 7 était dénommée demi-lune de Porte Royale ou de la porte vers la ville.

La demi-lune 8 s'appela d'abord demi-lune brisée par suite de sa forme singulière, puis demi-lune Neuve.

Travaux effectués après Vauban. — Sous Louis XIV les abords de la citadelle devaient une fois encore être dégagés par la destruction de maisons en vue d'agrandir l'esplanade, entre la Porte Neuve et la Croix à Poteries. C'était une troisième hécatombe.

En 1715 furent construites les lunettes 59, 61, 63 qui portèrent la défense à une assez grande distance des escarpes de la citadelle en occupant un vaste terrain au Nord et à l'Est.

En 1716 fut reconstruite la demi-lune 57 placée à la droite du bastion Robert et qui paraît avoir été détruite au cours du siège précédent.

En même temps, fut construite la lunette 58 pour prolonger son action au dehors.

Ces deux ouvrages 57 et 58 peuvent à la rigueur être considérés comme faisant partie de l'enceinte de la ville, dite front Notre-Dame. La demi-lune 57 était d'ailleurs appelée amphibie parce qu'elle appartenait aussi bien à ce front qu'à celui de la citadelle.

En 1761 M. de Crémelles fit augmenter le nombre des arbres plantés sur l'esplanade et sur la citadelle. Le cavalier de la gorge du bastion 4 dit Cavalier du Gallu fut revêtu. (Il avait été construit sur l'emplacement de la tour Gallus).

Jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle il ne fut plus rien changé à la citadelle et à ses dehors.

C'est au XIX[e] siècle que les dernières améliorations furent apportées à l'œuvre de Bony.

Dès 1817 l'on procéda au renforcement des parados placés sur les terre-plein de la citadelle pour en obtenir une meilleure utilisation. Ces parados garnissaient les trois faces orientées vers la campagne.

Les murs de soutènement des parapets furent démolis et les parados des courtines furent aménagés en courtines supérieures, sortes de cavaliers présentant dès lors deux étages de feux sur la citadelle.

Les parados n'en continuaient pas moins à protéger les bâtiments construits dans la citadelle.

La courtine faisant face à la ville, ne possédait pas de parados, on lui en adjoignit un.

Pendant l'année 1825 et suivantes l'on casemata plusieurs flancs de bastions suivant un dispositif du général Haxo (1) qui fit établir deux étages de feux casematés dans le creux des orillons, tandis que le parapet supérieur formait un troisième flanquement à ciel ouvert.

On projetait alors de construire sur les saillants des bastions 3 et 4, ainsi que sur celui de la demi-lune 5, de petites contregardes revêtues pour les couvrir contre le développement des batteries établies sur le couronnement du chemin couvert.

L'on étudia la construction de masques en terre pour achever de défiler les faces des bastions.

Un ouvrage à cornes prévu à la face gauche de la citadelle fut jugé plus tard trop considérable ; d'ailleurs ce type d'ouvrage disparaissait alors de la bonne fortification.

(1) Les hostilités avec la Hollande avaient entraîné le séjour à Cambrai du général Haxo, connu pour ses travaux de fortifications. Son chef d'état-major, qui devait devenir le maréchal Vaillant, reprit l'étude des améliorations de la citadelle sous sa direction.

Une transformation de l'ouvrage 57, à sa droite, aux dépens de l'ouvrage 6, fut envisagée.

Toutes ces mesures auraient augmenté les feux sur la capitale du bastion 4, qui devenait le point d'attaque obligé.

L'on projetait aussi de construire un ouvrage dénommé *oreille de cochon*, avec glacis, sur la place d'armes saillante, pour servir de réduit et retarder la brèche de la contregarde.

Pour revenir aux travaux réellement exécutés sous les ordres du général Haxo, donnons le détail des modifications aux bastions.

Le flanc droit du bastion 1, les flancs gauche du bastion 3 et les deux flancs du bastion 4, qui étaient à orillons, furent remplacés par des flancs rectilignes renfermant deux étages de casemates superposées, avec un parapet supérieur, pour un troisième flanquement à ciel ouvert.

Les autres flancs conservèrent leurs orillons anciens, mais leurs flancs bas furent terrassés.

Avec ces modifications, le bastion 4 qui était le plus en saillie, fut protégé de chaque côté par un triple étage de feux.

Ainsi disparurent les bastions à orillons de Fuentès.

D'autres modifications furent apportées à la partie supérieure de la citadelle. Les cavaliers établis à la gorge des bastions 1, 4 et 3, furent modifiés pour réaliser une meilleure défense.

En 1831 ces derniers travaux furent complétés par la construction d'un retranchement à la gorge du bastion 2 en prolongement des courtines adjacentes.

Les cavaliers et parados furent encore améliorés en 1845-46, toujours pour protéger des coups directs les bâtiments de l'intérieur. Rien ne pouvait d'ailleurs les protéger des bombes, c'est pour celà que la grande caserne construite en 1842, fut voûtée à l'épreuve de la bombe.

Ce bastion 2 n'avait pas été modifié et ne possédait pas de flancs casematés, le retranchement nouveau avait pour fossés, les flancs bas précédemment modifiés.

Le haut de l'escarpe du bastion fut baissé de 8 mètres tandis que les glacis lui faisant face étaient relevés de 2 m. 50 ainsi que le chemin couvert. Ceci permettait de faire mieux voir le glacis dont la position basse le mettait en angle mort par rapport au bastion.

Les travaux ci-dessus furent répartis sur une quinzaine d'années.

De 1832 à 1837 furent exécutées les modifications suivantes :

La contregarde 86 protégeant le bastion 4 est revêtue et on la munit de plusieurs étages de galeries de mine pour défendre éventuellement le terrain pied à pied.

On achève deux masques en terre contreminés près de cet ouvrage dans le prolongement de ses faces pour couvrir le bastion en arrière.

En 1833 la demi-lune 6 fut restaurée et son commandement en fut augmenté ; la courtine correspondante possédait une poterne qui la reliait à la demi-lune par une double caponnière à ciel ouvert.

Peu après, la demi-lune 5 fut remise en état et le passage ou porte sur sa face gauche fut voûté.

Le bastion 3 est alors couvert par une contregarde en terre 87. Il a sur sa face droite la demi-lune 15.

Des chemins couverts sont établis en avant de tous les ouvrages sauf pour la demi-lune 15.

De nouvelles lunettes 64 et 65 sont construites, la première est en terre, très grande, elle se trouve sur la capitale de la demi-lune 5, l'autre sur sa face droite, symétriquement à la lunette 63, elle se trouve ainsi dans le rentrant de la contregarde 87.

La citadelle est alors complètement entourée de lunettes en avant des demi-lunes qui protègent les courtines.

C'est là une solution originale qui a l'avantage d'occuper beaucoup de terrain sans trop de frais en avant de la citadelle. Ces lunettes communiquent avec le chemin couvert par des doubles caponnières à ciel ouvert.

La couronne de Cantimpré avait été protégée d'une façon analogue.

Les lunettes 61 et 63 sont alors revêtues ; elles sont situées symétriquement à droite et à gauche de la contregarde 86 qu'elles protègent ; elles ferment aussi l'intervalle entre les demi-lunes 5 et 6 et la contregarde ci-dessus.

La lunette 62 est sur la capitale de ce même ouvrage 86.

Remarquons que presque tous les chemins couverts étaient à crémaillère et contreminés.

Malgré tous ces travaux, la liaison entre la citadelle et la ville laissait beaucoup à désirer vers la gauche.

L'escarpe de la face droite du bastion 1 fut prolongée jusqu'à la rencontre de la face droite du bastion Robert 56. Sur le rentrant formé par ces deux faces la demi-lune 57 fut améliorée par un revêtement.

Comme conséquence, la face Ouest du bastion Robert n'était pas vue de la citadelle, vers son saillant, et sa brèche aurait été mal flanquée.

La liaison de la citadelle et de la ville à droite, est fournie par le fossé de la courtine 2-3 avec la demi courtine de gauche du bastion 17 de la ville (bastion St Georges). L'extrémité de cette courtine fut disposée de manière à former la face gauche de la demi-lune 8.

Le fossé du front de l'esplanade est fermé à gauche par une coupure de 8 mètres de hauteur d'escarpe de cette courtine et la gorge de la demi-lune 8. Enfin il est fermé sur la droite par le prolongement susdit de l'escarpe de la face droite du bastion 1.

La citadelle et ses dehors ne furent plus améliorés sérieusement jusqu'au démantèlement.

En 1870, le creux de la courtine 1-2 où se trouvait précédemment la porte de la citadelle vers la ville fut aménagé en hôpital de siège.

Signalons enfin qu'au XVIII[e] siècle la porte de secours avait été murée et qu'une petite tenaille en terre, sorte de fausse baie, avait été élevée devant la courtine 4-3.

En résumé l'imposante citadelle espagnole n'avait pu résister, malgré sa belle défense, aux assauts de 1595. Ses hautes murailles avaient cédé devant les canons.

Les Espagnols en construisant une forteresse, formidable en apparence, avaient commis la faute de ne pas tenir compte suffisamment des progrès de l'artillerie. Leurs murailles trop élevées n'étaient pas assez défilées. La terre aurait dû être employée davantage.

Les modifications apportées par Fuentès un demi-siècle après la naissance de l'édifice, montrent bien que les Espagnols s'obstinent dans leur erreur. La fortification rasante leur est inconnue. Ils épaississent les murailles d'une façon désordonnée, toutefois ils modernisent les flanquements.

La citadelle est encore emportée par les Français en 1677, malgré une résistance énergique.

Il faut que la forteresse passe à la France pour que l'on effectue autour d'elle des travaux judicieux, qui dissimuleront en partie ses murailles, dont la hauteur restera néanmoins une tare jusqu'à sa mort.